

Information aux parents

Le service de secrétariat (514) 596-5130 est ouvert de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 15h45.

Les parents qui désirent rencontrer un membre du personnel peuvent le faire en communiquant prioritairement par l'agenda ou en téléphonant au secrétariat pour prendre rendez-vous avec la personne concernée.

Si votre enfant est au service de garde (514) 596-5596, vous devez utiliser l'entrée et la sortie du service de garde.

Aucun enfant ne peut quitter l'école si l'adulte qui vient le chercher n'est pas identifié par le parent ou le tuteur. Vous devez toujours téléphoner au secrétariat ou au service de garde, si tel est le cas, pour nous prévenir.

Lorsqu'un enseignant ou un éducateur est en présence d'élèves, il ne peut, sous aucun prétexte, relâcher sa surveillance pour répondre à une demande extérieure.

Si vous devez, pour une raison **exceptionnelle**, nous informer **d'un changement concernant l'heure de départ** de votre enfant ou **le moyen de transport habituel**, vous devez téléphoner au secrétariat et au service de garde à l'avance.

Absences de l'enfant (514) 596-5130

Si votre enfant doit s'absenter, nous vous demandons de communiquer au secrétariat de l'école le matin. S'il n'y a pas de réponse, veuillez laisser son nom, son groupe et le motif de l'absence sur le répondeur de l'école.

Dîner à l'école et Service de garde



Pour utiliser ces services, contacter le responsable, Mme Nathalie Denis au (514) 596-5596.

Divers services d'aide à l'élève offerts à l'école

Des services de psychoéducation, d'orthophonie, d'éducation spécialisée et d'orthopédagogie sont offerts à l'élève. Des services de travail social, de santé avec l'infirmière et l'hygiéniste dentaire sont également offerts en collaboration avec le C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve. Sur une base limitée, des services d'études dirigées et de soutien aux devoirs et aux leçons à la maison sont offerts en collaboration avec l'organisme communautaire « Je Passe-partout ». La « Maison des enfants » offre aussi un service de courrier en partenariat avec l'école.

Transport scolaire

Ce service est offert uniquement aux élèves dont la situation correspond aux normes de la commission scolaire. Les règlements de l'école doivent y être respectés.



Le Bureau de l'ombudsman

Ce service est **simple, gratuit et confidentiel**. L'ombudsman de la CSDM est un **intermédiaire indépendant, accessible et neutre**.

Pour en savoir plus : www.csdm.qc.ca/ombudsman

Téléphone : (514) 789-2422

Courriel : ombudsman@csdm.qc.ca

Adresse : 3671, rue Saint-Hubert, 3^e étage Métro Sherbrooke

Numéros utiles

Monsieur Daniel Duranleau, commissaire de la circonscription Hochelaga-Maisonneuve (514) 596-6000 poste 7790

Info-parents (514) 596-2736

Site Web CSDM www.csdm.qc.ca

Comité central de parents (514) 596-6121

Des cours de français langue seconde à votre portée! Les centres de la formation générale adulte de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) offrent une variété de cours de français langue seconde spécialement adaptés aux parents. Des haltes-garderies sont même disponibles dans certains centres. Pour vous informer, composez le (514) 350-8800.



Horaires des élèves

2011 - 2012

Précolaire

LUNDI	Début AM	Fin AM	Début PM	Fin PM
AU VENDREDI	8h43	11h30	13h05	15h10

Primaire

LUNDI	Début AM	Fin AM	Début PM	Fin PM
AU VENDREDI	7h55	11h20	12h45	15h10

Les parents qui accompagnent leurs enfants ou qui viennent les chercher doivent demeurer à l'extérieur en tout temps, en laissant les sorties de la cour libres.



La ponctualité est requise en tout temps.